



# LE e. POST' HIER



**Retraité(e)s CGT: Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s**

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT

SAP 13.Syndicat des Activités Postales. 55 av de La Rose La Brunette BT ext D 13013 Marseille

**N° 354**

Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69

**2026 Sem18**

e.Post' Hier 004 Courriel [retraitecgtposte13@yahoo.com](mailto:retraitecgtposte13@yahoo.com) Site <https://retraites-cgtposte13.over-blog.com/>

[Facebook Retraité CGT Poste 13](#)

## L'ÉDITO : Gratuité, libre accès, OUI, pour tous !

Ainsi, tout juste élu à la présidence de la Métropole, M. Nicolas Isnard nous ressort la phrase habituelle: « Il n'y a rien de gratuit. La gratuité, ça n'existe pas.(...) A la fin, il y a toujours quelqu'un qui paye ». Comme toujours, c'est la question du financement qui revient en boucle. Et comme toujours, elle est souvent posée de manière biaisée. En effet, les transports ne sont jamais gratuits. Comme la santé, comme l'enseignement, ils sont soit financés collectivement, soit payés individuellement. Dans le modèle actuel, ce sont surtout les ménages qui supportent le coût. La gratuité des transports publics repose sur un autre choix. Celui de financer la mobilité par la collectivité, via le versement mobilité des entreprises, les budgets municipaux et intercommunaux et une réorientation des priorités. Là où l'on consacre des millions aux infrastructures routières, aux parkings ou aux aménagements favorables à la voiture, on peut investir dans des réseaux accessibles à tous. Ainsi, au moment où les prix des carburants s'envolent, où la mobilité et le budget des travailleurs - souvent les plus précaires - se restreignent (pour quel coût économique?), il faudrait revenir sur la gratuité des transports à Marseille, les 18 ans de gratuité des transports publics sur le pays d'Aubagne! Tout cela seraient effacés d'un trait de plume? Au lieu d'étendre cette mesure à l'ensemble de la Métropole pour favoriser les déplacements et diminuer ainsi la pollution de l'air?! Belle façon de commencer un mandat par une magistrale marche arrière! « Où trouve-t-on l'argent pour assumer la gratuité ? », demande M. Isnard. Il y répond lui-même : relever d'un point la cotisation transports des entreprises, ici plafonnée pour le moment, la mettre au niveau de celle de l'IdF, ça rapporterait 220 millions d'euros et

les bénéficiaires des tunnels routiers marseillais ont augmenté de 11,4 % pour l'année 2025, soit des bénéficiaires qui s'établissent à 10,5 millions d'euros pour cet exercice ! Rendre les transports publics gratuits est souvent caricaturé. Trop cher, inefficace, inutile, dit-on. Pourtant, là où cette politique a été mise en place, les effets sont clairs. La fréquentation augmente, les déplacements se diversifient, l'accès aux services et à l'emploi s'améliore. La gratuité ne supprime pas tous les problèmes, mais elle change radicalement le cadre. Elle lève d'abord une barrière financière. Pour les ménages modestes, pour les jeunes, pour les personnes âgées, le coût de l'abonnement est souvent un frein. La gratuité transforme le transport public en service universel, au même titre que l'école ou l'éclairage public. On ne « consomme » plus un trajet, on exerce un droit. C'est aussi un moyen, à une époque où beaucoup estiment payer des impôts « pour que les autres en profitent », de toucher du doigt, même si l'on est de la classe moyenne supérieure ou vraiment aisé, l'utilisation de sa propre contribution. Par ailleurs, le système évite l'écueil des tarifs multiples : seniors, résidents ou non, jeunes... Lors que l'on voit un bus ou un tramway, plus besoin d'être expert en grille tarifaire, on monte dedans! L' accès libre aux transports (si vous préférez ce terme à celui de gratuité) modifie aussi le regard porté sur les transports collectifs. Ils cessent d'être perçus comme un pis-aller. Ils deviennent un bien commun, partagé par tous. Cette dimension symbolique est essentielle. De plus, cette liberté d'accès permet à des habitants de laisser la voiture au garage, parfois de s'en passer complètement. Elle rend possible une transition écologique qui ne soit pas socialement punitive.

**NON...MAIS...HO !**  
Quand c'est gratuit  
c'est gratuit

**Au vu des dernières déclarations de M. Nicolas Isnard,  
IL VA ÊTRE URGENT DE RELANCER LA MOBILISATION  
POUR CONSERVER CE PROGRÈS SOCIAL !**

\* D'après un texte du Collectif Transports Gratuits Aubagne

# Gratuité, DANGER !

On a quand même du soucis à se faire sur la gratuité gagnée pour les retraités de plus de 65 ans, quand la nouvelle présidente de la RTM (régie des transports métropolitains). Samia Ghali qui a mis en avant, dans une interview à la presse, sa préférence pour une tarification sociale. "Il y a des gens qui aujourd'hui peuvent payer sans problème parce qu'ils ont des bonnes retraites. D'autres ne le peuvent pas". Cela n'annoncerait il pas un recul sur la gratuité obtenue pour les retraités ? Mais bien sûr que la gratuité quelqu'un la paie !! C'est comme pour la santé ou l'éducation: ce sont nos impôts qui servent à "payer" les services publics, pour le bien de tous. Et en l'occurrence, pas pour la gratuité des transports: c'est la taxe ou versement mobilité (VM) que paie les employeurs de 11 salariés et plus et qui, augmentée au même taux qu'en région parisienne ! 3,20 % à Paris contre 2 % à Marseille, rapporterait 220 millions d'euros et couvrirait largement la libre circulation ( si gratuité vous gêne) pour l'ensemble du département ! Mais bien sûr, le président de l'Union pour les entreprises des Bouches-du-Rhône (UPE 13), le président de la CCI, s'opposent à toute augmentation du Versement Mobilité pour financer les transports, + ..... c'est trop pour eux !



Ne faudrait-il pas aller rendre visite à ces Messieur-Dame pour leur rappeler que la gratuité ON Y TIENT et qu'on veut même l'élargir au département

## LES OUBLIÉS : LES VRAIS FRAUDEURS CE SONT EUX !



Sur 723 millions € de fraude détectée à l'Assurance maladie, seulement 7%, soit 33 millions viennent des patients, tandis que 690 millions proviennent des professionnels de santé et des hôpitaux privés.

Et pourtant, macronistes, LR et RN parlent de «traquer les malades fraudeurs ». Une constante, durs avec les faibles, complaisants avec les puissants.

## Les Postiers actifs comme retraités n'en peuvent plus !



*Pendant que Le groupe La Poste affiche 1.16 milliards d'euros de bénéfices, combien pour les postères, postiers actifs comme retraités qui ne peuvent pas continuer à subir ?*

## Assez d'injustice sociale !

Signer la pétition

QR Code pétition en ligne :



## **Logement : que les pauvres se contentent de payer !**


Alors que les expulsions locatives ont atteint un niveau record, 30 500 en 2025, le gouvernement vient de créer une mission sur les impayés de loyers avec à sa tête le président de l'UNPI, le lobby des propriétaires immobiliers, Autant confier au Medef une mission sur la revalorisation du Smic, ou à l'Olympique de Marseille un rapport consacré au PSG !

D'une certaine façon, les choses sont claires, d'autant que, dans la lettre de mission, écrite



par le ministre du Logement Jean Brun, il est question d'analyser les difficultés que rencontrent « les propriétaires bailleurs » pour mettre les locataires à la porte. Il s'agit d'aller encore plus loin que loi Kasbarian de 2023, qui a déjà permis « des améliorations substantielles » notamment par la « réduction des délais de procédure » et la « facilitation des expulsions judiciaires ». Mais dans le dernier plan Lecornu pour le logement, le gouvernement entend permettre de relouer les « passoires énergétique » ( aux Gueux expulsés et aux retraités pauvres?), « à condition que le propriétaire s'engage à réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique ». Pas de sanctions prévues pour l'instant, , que croyez-vous qu'ils feront ?

**Et la Poste ?** Si elle s'occupe un tant soit peu du logement des actifs,, elle délaisse complètement ses anciens salariés, comme l'ensemble de leurs prestations sociales d'ailleurs. Pourtant, avec la crise du logement, nos retraités connaissent la peur de l'expulsion soit par défaut de paiement soit que le propriétaire veut récupérer son logement pour le vendre ! C'est pourquoi la section Retraités Poste FAPT 13 a, en bonne place, le logement sur son cahier revendicatif qu'elle compte présenter en délégation aux dirigeants départementaux de la Poste dans **une initiative que nous préparons pour la Rentrée et à laquelle nous vous appellerons à participer !**

**Logement :** « Le gouvernement veut permettre la location des passoires thermiques, à condition de s'engager à faire des travaux. » . Lecornu .  Les Marchands de sommeil retiendront la première partie de cette loi ( pouvoir louer aux Gueux des passoires) mais oublieront facilement la seconde partie (faire des travaux). Ce serait pas mieux l'inverse? Faire les travaux... avant de pouvoir louer !

## **VOILA, C'EST TERMINÉ !**

**Le 38ème Congrès de la FATP et son survol grâce aux vidéos du Petit Journal que vous retrouverez**

- soit sur le site >>> [Le Petit Journal du 38ème](#)
- soit en flashant le QR Code

Merci aux camarades pour ces partages et ces échanges. D'un Congrès, on en sort jamais comme avant. Soit on apprend, soit on a soif de mieux apprendre !



## « Complémentaire Santé : aie, aie, aie ! »

A compter du 1er juin 2026, les options 1, 2 et 3 deviennent les options A, B et C. Ce changement est la conséquence directe de l'accord signé entre la Poste et la CFDT, FO, CGC qui s'ajoute au transfert de la MG vers la CNP-Assurance à but lucrative. La couverture de base offrant un niveau de garantie largement insuffisant, absorbée par la recherche de rentabilité de la CNP, la « complémentaire » devient quasiment obligatoire pour les salariés. Il s'agit donc bien d'une hausse du coût de la Mutuelle pour les agents si l'on veut bénéficier de garanties correctes. Dans cet environnement, qu'en sera-t-il des cotisations mutualistes des retraités ? Faut-il s'attendre à une hausse ? Plus que jamais, il nous faut réclamer avec force et détermination le maintien de la couverture santé pour les retraité(e)s de La Poste aux tarifs des actifs et la participation de La Poste à la cotisation mutuelle complémentaire comme pour les actifs.

## « 🎵 Ehpad , c'est fini... 🎵 »

Ne croyez pas quand même qu'on va les transformer en Résidence Sénior de Luxe, avec moult services, plein de jeunes docteurs et de jolies infirmières, avec des aides-soignantes en nombre suffisant, et une restauration digne d'un 5 étoiles ! Non, Quatre ans après le scandale Orpea, le gouvernement a annoncé un changement de nom « pour changer d'image » les Ehpad deviendront des Maisons France Autonomie dès 2027. Ces structures doivent être « des lieux où on a envie de vivre et de travailler » et Maisons France Autonomie sera « un label qu'on va travailler d'ici septembre » Mais pas question de création de lits, d'embauche de personnels ou d'une prise en charge financière plus conséquente de la part de l'État. Mais les retraités ne sont pas prêts à se faire « couillonner » par un ravalement de façade qui laisse nos Ehpad dans leur triste état !

**Mardi 19 Mai 2026 --- 9 H 00**

**ORDRE DU JOUR**



L'ordre du jour de cette réunion sera discuté et décidé par le bureau qui se réunira le mardi 5 mai.

Si tu as une idée, un sujet que tu aimerais discuter, préviens nous, on le mettra à l'ordre du jour !

**S'INTERROGER ET RÉPONDRE :**

« Comment vis-tu ta retraite, comment vis-tu ton engagement syndical? »

**La force de la CGT c'est ses syndiqué.es !**